



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 18 juin 2015

## Communiqué de presse

### ECONOMIE CIRCULAIRE : 2 PROJETS INDUSTRIELS DU NORD – PAS-DE-CALAIS SOUTENUS PAR LE PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord - Pas-de-Calais se félicite du soutien de deux projets de recyclage et de valorisation de déchets et d'écologie industrielle de la région dans le cadre du volet « Economie Circulaire » du programme des investissements d'avenir.

Au delà des bénéfices pour l'environnement, il souligne les opportunités de développement et d'emplois offertes par les filières industrielles de recyclage et valorisation des déchets.

Le projet « HPI PVB : régénérer le PVB (Polyvinyl Butyral) », porté par Hainaut Plast Industry, bénéficie d'une subvention de 1,0 M€ pour un budget total de 6,7 M€. Il contribuera à développer une filière de reprise des déchets de cette matière plastique, notamment utilisée pour la conception des pare-brise automobiles, en améliorant le taux de recyclage des véhicules hors d'usage et en évitant l'enfouissement de la matière.

Le projet « MOTION », porté par Arc International, porte sur l'éco-conception et le recyclage des outillages de verrerie. Il bénéficie d'une aide de 1,7 M€ pour un budget de 2,9 M€. Il a pour objectif de produire moins de déchets, de réduire les impacts environnementaux sur toute la vie des outils et de réduire d'environ 25 % la part du coût de l'outillage dans le coût de revient d'un article.

L'Etat accompagne ainsi les acteurs industriels dans la transition vers une économie circulaire, objectif inscrit dans le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte. Il s'agit de faire mieux avec moins : moins de ressources et moins de dépendance à la fluctuation des coûts de matières premières et des filières industrielles renforcées.

Le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte fixe un objectif de valorisation de 65 % des déchets à l'horizon 2025. Le plan industriel « recyclage et matériaux verts » de la nouvelle France industrielle a pour but de développer des solutions industrielles innovantes de recyclage des déchets.